

Espaces citoyens de Herstal

Charte d'utilisateur

- Généralités

1. Les Espaces citoyens de Herstal sont des espaces publics numériques (EPN) ouverts à tout public moyennant une inscription préalable.
2. Les Espaces citoyens de Herstal ont pour objectif de permettre aux personnes valablement inscrites d'avoir accès à Internet et aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.
3. Ils mettent à la disposition du public du matériel informatique doté de l'accès à internet ainsi qu'un animateur chargé de le conseiller, de l'aider et de l'initier à l'utilisation de ces outils.
4. Toute personne qui entre dans les Espaces citoyens de Herstal est censée avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les conditions. La Commune de Herstal se réserve le droit d'exclure toute personne qui contreviendrait audit règlement.

- Conditions d'accès

1. L'inscription aux Espaces citoyens de Herstal est gratuite. Elle nécessite l'adhésion écrite à la charte d'utilisation et pour les moins de 12 ans, l'autorisation écrite des parents.
2. L'accès aux Espaces citoyens de Herstal se fait sur réservation préalable auprès de l'animateur. Toute arrivée tardive de plus de 15 minutes autorise l'animateur à céder l'ordinateur à une autre personne.
3. En cas de désistement, l'utilisateur s'engage à prévenir l'animateur.
4. Le temps de consultation est limité à une heure maximum. Toutefois, en fonction de l'affluence, l'animateur peut modifier ce temps d'utilisation.
5. Un maximum de deux personnes est autorisé par ordinateur.

- Respect de la législation et du matériel

1. La consultation de sites contraires aux bonnes mœurs (à caractère pornographique, pédophile, xénophobe, violent,...) et à la morale est strictement interdite sous peine d'exclusion des espaces citoyens de Herstal. L'utilisateur est entièrement responsable des sites qu'il visite et des informations qu'il visualise.
2. L'achat ou la vente en ligne, de quelque nature que ce soit, ne sont pas autorisés.
3. L'utilisateur a l'obligation de respecter le matériel mis à sa disposition
4. Il est interdit
 - d'installer des programmes informatiques autres que ceux installés sur les machines;
 - de télécharger, d'installer ou de modifier quelque programme que ce soit ;
 - de pirater l'installation et le réseau sous quelque forme que ce soit ;
 - d'introduire disquettes, CD rom et clés USB sans que ceux-ci n'aient été préalablement contrôlés (antivirus) par l'animateur,
 - d'effacer des fichiers ou dossiers d'autres utilisateurs,
 - d'éteindre les ordinateurs après usage.
5. Tout problème (panne, détérioration,...) doit immédiatement être signalé à l'animateur.
6. L'utilisation d'un logiciel <piraté> et le téléchargement d'un logiciel ou d'un fichier soumis aux droits d'auteur (copyright) sont formellement interdits.

7. Il est interdit de boire et de manger pendant la consultation. Les espaces citoyens de Herstal sont non-fumeurs.
 8. Afin de respecter autrui, il est recommandé de ne pas crier et de couper la sonnerie des GSM dès son arrivée.
 9. L'utilisateur peut utiliser son propre écouteur.
 10. L'animateur est à la disposition du public pour informer, aider, guider l'utilisateur dans ses démarches.
- Divers
 1. Des travaux ou des informations recueillies sur internet peuvent être imprimés moyennant une intervention financière de 0,12 €/par copie pour les impressions noir et blanc et de 0,50 /par copie pour les impressions couleur.
 2. Des documents peuvent être scannés au prix de 0,50 €/par copie.
 3. Des copies sur disquette ou sur CD personnels sont possibles par l'intermédiaire de l'animateur.

La Ville de Herstal et l'animateur déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels. Les effets des usagers sont placés sous leur propre responsabilité.



**Espaces citoyens Herstal
Charte d'utilisateur**

Accusé de réception

Nom Prénom

Adresse

Tél. GSM

Adresse e-mail

Certifie avoir pris connaissance du présent règlement

Date Signature

Pour les moins de 12 ans, signature obligatoire des parents

Nom Prénom

Adresse

Tél. GSM

Adresse e-mail

Certifie avoir pris connaissance du présent règlement et autorise mon enfant à s'inscrire au sein des
Espaces Citoyens de Herstal.

Date Signature